



Monsieur Bertrand PANCHER
Député de la Meuse
Maire de Bar-le-Duc
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP

Paris, le 25 janvier 2016

Monsieur le Député,

Votre récente lettre a retenu toute l'attention de Monsieur Guillaume Pepy.

Le Président Directeur Général de SNCF Mobilités a bien pris la mesure de vos attentes relatives à la future desserte de la gare de Meuse TGV et m'a confié le soin de vous répondre.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'offre à destination des clients parisiens se rendant dans la Meuse, aucun changement n'intervient le matin.

Ensuite, pour les Meusiens se rendant à Paris, le décalage du départ de Meuse TGV le matin à 7h20 au lieu de 7h05 répond à une forte demande exprimée par la majorité de ces clients. En effet, cet horaire correspond davantage aux débuts de journées parisiennes (8h20 au lieu de 8h05 à Paris). D'ailleurs, lorsqu'on interroge les clients sur l'horaire qu'ils souhaitent au départ de Meuse TGV le matin, sur une plage allant de 6h30 à 8h30, ils sont 44% à souhaiter un départ à 7h15 ou 7h30 et seulement 20% à souhaiter des départs à 6h30, 6h45 ou 7h.

Je tiens également à vous préciser que l'amplitude journalière n'est pas non plus réduite car, pour répondre au souhait de la majorité de nos clients de repartir vers la province le soir, nous avons également procédé à un décalage au départ de Paris de 17h40 à 18h10.

Ainsi, l'étude que nous avons réalisée avec l'Institut CSA en 2012, a montré qu'à la question « *quel serait pour vous l'horaire idéal de départ de ce TGV?* », 36% des clients choisissent la tranche horaire 17h -17h45 mais 59% optent pour celle de 18h -18h45, les derniers clients se prononçant pour un départ à 19h.

C'est la raison pour laquelle nous avons privilégié ce départ après 18h, qui a bien la préférence des clients meusiens.

Dans le sens inverse, afin de garantir la ponctualité des trains de cette plage horaire, nous avons prévu d'avancer d'une heure le départ de Meuse TGV le soir (17h51). De fait, ce changement réduit l'amplitude horaire pour les clients (46 en moyenne) venant passer la journée dans la Meuse.

Cependant, je vous propose d'étudier un retour à l'horaire actuel (18h46) qui restituerait la même amplitude horaire. Toutefois, mes équipes ne pourront revenir vers vous sur ce point que lorsque les conséquences de l'accident survenu à Eckwersheim, sur la mise en service de la phase 2 de la LGV Est, seront parfaitement connues.

Concernant la desserte de Roissy CDG, afin de permettre une bonne correspondance entre le ferroviaire et l'aérien par, notamment, une arrivée à CDG à 12h01, l'arrêt à Meuse TGV Voie Sacrée s'effectuera à 10h55/58 au lieu de 20h30/33 (arrivée CDG 21h32) vers l'Ouest.

Dans le sens inverse, vers l'Est, le départ de CDG se fera à 12h46 permettant ainsi une arrivée à Meuse TGV à 13h41/44, au lieu de 07h58 qui positionnait l'arrêt à Meuse TGV Voie Sacrée à 08h54/57. Ces offres répondent également à une attente de notre clientèle qui réclame une meilleure articulation des horaires de nos trains avec ceux des avions.

Enfin, concernant Strasbourg, la desserte actuelle de Meuse TGV Voie Sacrée permet d'arriver dans la capitale alsacienne à 10h35 le matin et d'en repartir le soir à 19h. Alors même qu'il n'existe pas de meilleur positionnement horaire pour passer la journée à Strasbourg, la fréquentation au départ et à l'arrivée à Meuse TGV est particulièrement basse avec une moyenne de 7 clients. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de modifier cette offre de journée afin de faciliter les connexions avec Roissy CDG.

Soyez néanmoins assuré que SNCF participera activement, si la nouvelle autorité régionale le souhaite, aux réflexions pour améliorer l'accessibilité des grandes villes de la nouvelle grande région.

En espérant vous avoir pleinement rassuré sur l'intérêt que SNCF porte à la desserte de votre territoire, je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma haute considération.



Rachel PICARD
Directrice Générale